

Séance du 27 avril 2011

L'an deux mil onze, le vingt sept avril à 20 heures.

Le Conseil Municipal de Séranvillers-Forenville, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations.

La séance a été publique

Etaient présents : MR FARAGUNA Antoine - BRIDAULT Guy - LENOTTE François Xavier- HUART Marc - LERCHE Jean-Jacques - SAUVAGE Guillaume - Mme BUISSET LAVALARD Marie-Bernadette - Mme DE VALICOURT Christine

Etaient absents : BUISSET Arnaud

Absent excusé : BOEZ Pierre - BANSE Sébastien

Procurations : Mr BOEZ à Mr HUART et Mr BANSE à Mr LERCHE

Mme DE VALICOURT a été élue secrétaire.

Sur proposition de Mme BUISSET, Maire, après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité **ADOpte** le compte rendu de la réunion du 24 mars 2011.

I – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Madame le Maire expose au Conseil Municipal :

Celui-ci doit déterminer les taux d'impositions 2011 de la taxe d'habitation et des taxes foncières. Madame le Maire propose une augmentation de 1 %, la commune aura un produit attendu de 74 739 €.

Madame le Maire présente sa proposition.

	Taux 2010	Taux 2011
Taxe d'habitation	12.41 %	12.53 %
Foncier bâti	11.31 %	11.42 %
Foncier non bâti	40.60 %	41.00 %

Après délibération, le Conseil Municipal approuve cette proposition par 6 voix Pour et 4 Contre.

Les nouveaux taux pour 2011 seront donc :

Taxe d'Habitation : 12.53 %

Foncier Bâti : 11.42 %

Foncier non Bâti : 41.00 %

II - SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal décide d'accorder des subventions aux associations suivantes pour l'année 2011 :

➤ Chambre des Métiers :	30,00 €
➤ Association Omnisports Séranvillers :	1 000,00 €
➤ ADMR de Crévecoeur sur Escaut :	75,00 €
➤ CLIC:	60.60 €
➤ Société de Chasse :	50,00 €
➤ Les restos du Cœur	60.00 €
➤ CCAS	400.00 €

Ces dépenses seront imputées au Budget Primitif 2011.

Mme le Maire informe l'Assemblée que le Comité des Fêtes demande l'octroi d'une subvention pour l'année 2011. Après délibération et à 7 voix Pour et 3 Contre, une subvention de 500 € est octroyée au Comité des Fêtes.

III – ADMISSION EN NON VALEURS

Madame le Maire fait part du courrier qu'elle a reçu de MR HODENT trésorier, l'informant qu'il n'a pu procéder au recouvrement de créances d'un montant de 4855€, de mande au conseil municipal leur admission en non valeur et sera émis au compte 654 : pertes sur créances irrécouvrables

Le Maire expose au Conseil Municipal,

Vu les crédits votés au Budget 2008 et 2009, à l'article 752 « Revenu des immeubles » ;

Vu les poursuites effectuées par la Trésorerie de Cambrai-Est, et l'impossibilité de recouvrer ces sommes ;

Vu la liste du débiteur concerné ;

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, et ce, à l'unanimité des présents ou représentés,

DECIDE l'admission en non valeur de créances pour un montant total de 4 855.20 €

IV – IFAC – CLSH

Madame le Maire présente la proposition de convention de l'IFAC pour l'organisation du centre de loisirs sans hébergement de juillet 2011, sur la base de deux enfants.

La collectivité supporte :

- une part fixe de 10.80 € par jour et par enfant inscrit
- une part variable de 5.60 € par jour et par enfant présent
- un part du coût du ramassage en bus le matin et le soir
- une part pour la mise à disposition du personnel de service au prorata du nombre d'enfants présents.

La participation des familles pour le mois, est fixée à :

- 80 € pour le premier enfant
- 65 € pour le deuxième enfant
- 60 € pour le troisième enfant
- 270 € pour les enfants de l'extérieur.

Le Conseil Municipal, après examen du dossier, à l'unanimité des membres présents :

- **autorise** Madame le Maire à signer la convention
- **décide** de faire participer la commune à ce centre de loisirs et s'assure que la dépense est prévue au Budget.

V – TRAVAUX NOREADE

Le poteau d'incendie a été posé au croisement de la Grand' rue et de la rue de Lesdain.

Les riverains se plaignent de la poussière, un arrêté de circulation a été pris limitant la circulation à 30 km/h.

VI – CIBLE VRD

L'annonce **d'Appel d'Offre** du marché de travaux de trottoirs et de sécurité routière a été passée dans le journal « La Voix du Nord » dans le cadre d'une procédure adaptée de + de 90 000 €.

Mme le Maire soumet à l'assemblée l'avant-projet des travaux dressé par la SARL CIBLE VRD, en vue de l'octroi d'une subvention susceptible d'être allouée à la Commune de SERANVILLERS-FORENVILLE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** la réalisation des travaux ci-dessus cités ;
- **APPROUVE** l'avant-projet dressé par la SARL CIBLE VRD dont le montant s'élève à la somme de CENT SOIXANTE ET ONZE MILLE SIX CENT QUATRE VINGT EUROS HORS TAXES (171 680.00 € HT) ;
- **SOLLICITE** l'attribution du Fonds de Concours Communautaire.

VII – TRAVAUX SALLE POLYVALENTE ECOLE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de son intention de procéder aux travaux d'aménagement et de réfection de la salle polyvalente de l'Ecole.

Elle soumet à l'assemblée divers devis :

- | | |
|----------------------------------|---------------|
| - Peinture par Bruno Peinture | 1 432.80 € HT |
| - Couverture Zinguerie Ets GABET | 9 692.50 € HT |
| - Point P | 3 850.97 € HT |
| - EURL CARDON | 8 233.67 € HT |
| - Ets Eric GLACET | 3 412.02 € HT |

Total 26 621.96 € HT
en vue de l'octroi d'une subvention susceptible d'être allouée à la Commune
de SERANVILLERS-FORENVILLE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** la réalisation des travaux ci-dessus cités ;
- **APPROUVE** les devis présentés pour un montant de vingt six mille six cent vingt et un Euros et quatre vingt seize centimes Hors Taxes (26 621.96 €) ;
- **SOLLICITE** l'attribution du Fonds de Concours Communautaire

VIII – ADSL

Une réunion publique d'information relative à Internet Haut Débit aura lieu le 17 mai à 19 h en Mairie. La CAC se charge des invitations à la population.

IX – BUDGET 2011

Madame le Maire présente le budget primitif 2011.
Celui-ci sera présenté et voté au chapitre.

Il s'équilibre comme suit :

En Investissement :	Recettes	: 382 192.00 €
	Dépenses	: 382 192.00 €
Fonctionnement :	Recettes	: 356 071.00 €
	Dépenses	: 356 071.00 €

Après lecture de celui-ci, Madame le Maire demande à l'Assemblée de délibérer

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2011.

X – QUESTIONS DIVERSES

- ❖ Madame le Maire propose d'instituer l'indemnité d'administration et de technicité (I.A.T.) qui sera attribuée aux agents titulaires de la Commune. Le montant de l'indemnité sera défini par l'autorité territoriale par application au montant de référence annuel fixé pour le grade concerné d'un coefficient compris entre 1 et 8. Le versement de cette indemnité sera effectué semestriellement à compter du 27 avril 2011. Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte cette proposition.
- ❖ **CLIC**
Le 14 mai Portes ouvertes et Forum à la Maison Médicale Sociale de la Vallée du Haut Escaut sur la dépendance de la personne âgée.
- ❖ Les nids d'hirondelle sont posés à l'Ecole.

- ❖ Le 8 mai dépôt de gerbe au Monument aux Morts puis Concert à l'Eglise par l'Orchestre à Vent du Conservatoire de la CAC.
- ❖ Le 15 mai Meeting Aérien à l'Aérodrome de Niergnies
- ❖ Le 2 juin Fête Communale : Jeux gonflables pour enfants, Brocante, Exposition de voitures, Cochon grillé...
- ❖ Aérodrome de Niergnies : Mr VILLAIN sera présent en Mairie le samedi 21 mai à 9 h 30 pour exposer son devenir.
- ❖ AJR : bonne participation des enfants de la commune durant les vacances de Pâques. Des activités sont prévues pour les vacances de juillet et d'août

Rien ne restant à l'ordre du jour, Madame le Maire déclare la session close.

Délibéré en séance, les jour et an susdits.

La séance est levée à 11 heures.